

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1935)

Heft: 32

Artikel: La IIIme Exposition internationale d'art cinématographique à Venise

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUX GRANDS FILMS COMIQUES !

Bout de Chou

avec **BACH, Pierre BRASSEUR, etc.**

dont la Cinématographie Française écrit :

Les films où paraît Bach sont assurés d'un grand succès, tant sa sympathique personnalité s'impose à tous. Il est ici dans un de ses meilleurs rôles, et ce film, sans grossières, basé sur une bonne situation de comédie, spirituellement dialogué, représente un effort dans la formule du film comique.

Donc deux films comiques d'une action continue, qui feront le délice de vos spectateurs et votre satisfaction, parce que ces films compteront certainement parmi ceux qui vous procureront vos meilleures recettes de la saison prochaine.

PRODUCTION LUX, PARIS

Location : R. STEFFEN

Chaussée Mon-Repos, 26 • LAUSANNE • 26, Chaussée Mon-Repos

TÉLÉPHONE 27.686

Le Conseil fédéral et le Cinéma

3 juillet. Une date mémorable, puisque, pour la première fois, nos très hautes Autorités ont daigné vouer au cinéma en Suisse une attention favorable ne se traduisant pas par de nouveaux impôts destinés à nous étrangler.

Donc, les principales personnalités du monde cinématographique, touristique et artistique ont eu au Palais fédéral un premier échange de vues, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Etter. Voici d'ailleurs le communiqué officiel remis à l'issue de cette importante réunion :

Mercredi 3 juillet a siégé au Palais fédéral une conférence convoquée par le Département fédéral de l'intérieur, en vue de discuter de la situation actuelle du cinématographie suisse.

Diverses sections de l'administration fédérale, les conférences de directeurs cantonaux de police et de l'instruction publique, les organisations de production, de financement, de location et de projection de films, une série d'associations culturelles suisses de sociétés artistiques et littéraires, etc., étaient représentées.

M. Etter, conseiller fédéral qui dirigeait les débats, délimita dans une allocution initiale le but de la conférence qui, dans le domaine du cinématographie, par une coopération de tous les groupements intéressés au film et par le travail commun organique entre l'initiative privée et l'Etat, conduirait à un ordre qui apparaît nécessaire tant au point de vue économique qu'au point de vue national et culturel. La création d'une chambre du film-fédéral doit servir à ce but.

L'écrivain Max Frickart a relevé que les conditions précaires du cinématographie suisse entraînaient l'essor d'une industrie aussi importante au point de vue national. La population suisse entière et tous les milieux du cinématographie devraient résoudre en étroite collaboration ce problème d'une haute importance. Il s'agit de créer un art cinématographique qui soit l'expression de notre particularisme. Le film suisse

devrait posséder une note qui corresponde à notre nature. Il doit être intéressant pour le monde. Ce n'est qu'à ce moment qu'il aura un succès financier.

Une discussion utile et amusante suivit cette conférence, discussion qui s'engagea notamment autour de la question de la création d'une industrie cinématographique suisse propre et du côté culturel du problème du cinématographie.

Tous les participants approuvèrent la création d'une chambre fédérale ou office du cinématographie et souhaitèrent une prompte réalisation de cette idée.

Le Département de l'intérieur instituera tout d'abord une commission d'étude. De plus une première sous-commission aura à examiner le côté économique et financier du problème. Une deuxième sous-commission s'occupera du côté culturel et scientifique de la question.

Il faut rendre hommage à M. le conseiller fédéral Etter pour la façon remarquable avec laquelle il a conduit les débats de cette première conférence. Ainsi le verbiage a été réduit dans de fortes proportions.

Et maintenant, il s'agit d'entrer dans la pratique. Chacun a son petit projet constructif; plusieurs assistants, par contre, voyant déjà une menace à l'horizon, se demandent quelle sera la meilleure tortille.

Si tot les vacances terminées, il est à souhaiter que l'on ne tardera pas à déployer une activité intense pour la réalisation d'une idée splendide. Faisons confiance à M. le conseiller fédéral Etter pour mener à bien la lourde tâche qu'il vient d'entreprendre. Souhaitons-lui de s'entourer de collaborateurs compétents, impartiaux, désireux d'arriver au but le plus tôt possible et dans les meilleures conditions. Pour réussir une pairelle entreprise, il faut des hommes actifs et non des rêveurs.

gard du film américain intitulé *L'école de la beauté*.

Le film intitulé *Feu Toupinel* ne peut être représenté publiquement sans avoir fait l'objet d'une décision préalable du Département de justice et police.

Le Département de justice et police du canton de Genève nous communique :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître ci-après les décisions prises par notre Département en se référant aux préavis de la Commission cantonale de contrôle des films :

Les films suivants sont autorisés sans réserve :

Le mystérieux M. Wong, Les hommes en blanc, Bolero, Le déserteur.

„La Petite Sauvage“ s'apprivoise sur le Léman

Le producteur Max Glass et le metteur en scène Jean de Limur ont terminé cette semaine, sur le Léman, les extérieurs de „La petite sauvage“.

Paulette Dubost, vedette féminine de cette production, y paraît sous les traits d'une jeune personne ayant quitté, pour une courte escapade, l'institution de jeunes filles où elle fait son éducation. Au cours d'une fête nautique, se déroulant la nuit, elle trouvera, à bord d'une barque illuminée, celui qu'elle croit être le prince Charmant. Cette aventure lui vaudra les remontrances de son tuteur, personnage, à l'occurrence, par le sympathique Pauley. Heureusement, dans ses malheurs, Paulette Dubost conservera l'amitié de son fidèle compagnon à quatre pattes, Jack, un fox-terrier papillon, d'une intelligence extraordinaire, qui trouvera dans l'adoration qu'il porte à sa maîtresse les meilleures inspirations pour lui venir en aide.

Le damné (Hell Bound), production américaine. Tifani 2200 m. Motifs : Succession d'actes criminels exécutés avec un naturel inadmissible, comme si la vie ne comprenait pas. Film « du million » absolument amoral. L'atmosphère est des moins recommandables.

Le Juif Süss (Jew Süss), production anglaise, British Gaumont. Motifs : Impression morbide, scènes d'un réalisme malsain et d'une brutalité inacceptable. Spectacle pouvant être considéré comme nuisible à la santé publique.

Les personnes qui pourraient projeter les films interdits leur titre original ou sous un titre différent, s'exposent aux pénalités prévues aux art. 79 et suivants de l'arrêté précité.

L'interdiction d'admission des jeunes gens âgés de moins de 18 ans est étendue à l'égard des films suivants : *Compartiment de dames seules*, et *Sérénade à trois* (film américain).

Il n'est pas pris de mesures spéciales à l'é-

DEUX PROGRAMMES A GROSSES RECETTES !

Son Excellence Antonin

avec **Raymond CORDY, Josette DAY, André BERLEY, etc.**

dont Choisir écrit :

Le scénario amuse. L'interprétation est menée avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur.

La troupe de cinéastes français vient de passer huit jours dans un grand hôtel de Vevey. C'est ainsi que les Veveyans eurent le privilège de voir dans leur ville plusieurs excellents artistes français tels que Larquey, Valentine Tessier, Alice Tissot, Pauley, Jean Weber et le metteur en scène de Limur.

De nombreuses vues ont été prises dans la région, notamment aux Pléiades et au Mont Pelerin. Une scène importante a été jouée dans le jardin du pensionnat « La Romande », à côté du Grand Hôtel. Ce furent les jeunes pensionnaires qui firent la figuration. Elles s'y entendent, paraît-il, à merveille et comblent de satisfaction le metteur en scène qui déclare n'avoir jamais trouvé, dans sa carrière, des amateurs jamaïs autant de naturel.

Notons qu'avant de partir la troupe fut l'objet d'une charmante réception des autorités de la ville et qu'acteurs et opérateurs se déclarèrent enchantés de leur séjour, se promettant de revenir le plus tôt possible sur la côte romande dont ils venaient de « découvrir les beautés », selon le mot de Limur, le metteur en scène.

Espagne. — « La Dolorosa », production Madrid-Film, direction G. Gremillon, avec Rosita Diaz.

France. — Le ministre de l'Education nationale a dressé comme suit la liste des films qui seront soumis aux organisateurs du festival international du Cinéma de Venise et parmi lesquels seront choisies les productions qui représenteront le cinéma français à cette importante manifestation :

Grands films : « Crime et châtiment », « Le bonheur », « La dame aux camélias », « Le voyage imprévu », « Titos », « Maria Chapdelaine », « Tovaritch », « Marie-des-Anges », « La Matto ».

Documentaires ou courts métrages : « Mont Saint-Michel », « Le vieux château », « L'hippocampe », « Le verrier Marinot », quelques films « Trois minutes », « Terre soumise ».

Hollande. — « La Hollandaise volant », production Nederlandsche Filmgeesellschaft ; « La Bonne-Espérance », production A. Benno-Actuels-Films ; « Nederland », production Visje Film (documentaire) ; « La vieille ville », production Will Tuschinski, direction Theo Guten (docum.).

Indes. — « Amrit Manthan », production Motion Picture Society of India ; « La vie est une comédie » (idem).

Italie. — « Casta Diva » production Alleanza Cinematografica Italiana, avec Martha Eggerth ; « Passeport rouge », production Tirrenia Film, régie Guido Brignone, avec Isa Miranda, Céleste Abba, Filippo Seelzo ; « Souliers au soleil », production Industria Cinematografica Italiana, régie Marco Etler, avec Nelly Corradi, Isa Pola, Cesare Baseggi ; « Fleche d'or », régie Corrado d'Errieo ; « Je donnerai un million », régie G. L. Brigaglia, avec Edwige Feuillère et Gianfranco Giachetti.

Palestine. — Film documentaire : « Travail », production Palestine Pictures Ltd., direction Paul Boroschek.

Pologne. — « Le jour de la grande aventure », production Panta-Film.

Suède. — Trois grands films spécifiés. Film documentaire : « La Venise du Nord », production Europa Film.

Suisse. — « Le masque éternel », production Progress Film, régie Werner Hochheim.

Tchécoslovaquie. — « Et la vie continue », production Prag-Paris, avec Ita Rima.

Hongrie. — « Rêves d'amour », production Attila Film ; « Budapest, la reine du Danube », production Universal Film (documentaire) ; « Halárlás », production Magyar Filmiroda (docum.).

En deux mots...

— Le Cinéma Palace de Montreux a été repris par le propriétaire de l'Immeuble. La direction en sera confiée à M. Moser.

— Le Studio 10 de Lausanne vient de tenir avec gros succès une expérience. Il a offert au public, de 23 h. 15 à 1 h. 30, un spectacle de tout premier ordre avec les meilleures artistes du Théâtre de 10 heures de Paris. Le pianiste-fanfare-compositeur Trémolo, Did Rysel aux épithaïes fort drôles, Jean Rieux et ses mots croisés, le caricaturiste Bradley, Claire Franconay et ses chansons réalisistes, Marcel Vérat et le fameux Pierre Dauc nos firent assister à deux heures du meilleur cabaret montmartrois. Un triomphe à renouveler.

— Devant une salle archi-comble, Lucienne Boyer vient de réapparaître au Capitole de Lausanne, pour la plus grande joie de ses admirateurs. Elle était en compagnie du joyeux Mauricet, un des meilleurs chansonniers du moment et que nous espérons revoir bientôt en Suisse. L'orchestre tsigane Iza Volpin accompagnait avec talent Mme Boyer.

— Puisque nous sommes à Lausanne, signons que le Lumen vient de passer entre les mains de l'Office cinématographique, sous la direction de M. Richard Lin. La salle subira de grosses transformations. Elle aura 800 places et sera rouverte à la fin de septembre.

— Crime et châtiment et Maternité seront deux des plus gros succès de la saison prochaine. Malgré la chaleur, Maternité fait des salles combles à Paris.

— On annonce la construction d'un nouveau cinéma à Genève.

III^e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE A VENISE

VOYAGE DE PROPAGANDE DU 17 AU 25 AOÛT 8 JOURS A VENISE ET AU LIDO

Organisé par l'Agence de Voyages **SUISSE-ITALIE S. A., LAUSANNE** sous le patronage du journal **Schweizer-FILM-Suisse**

Renseignements et inscriptions au journal:
Terreaux 27, LAUSANNE

De LAUSANNE
Prix Fr. 188.-